



Cumul d'activité refusé par un hôpital

Par **iade33**, le **30/01/2009** à **20:00**

Je suis infirmier hospitalier et créateur d'une société de formation. J'ai fait une demande de cumul d'activité et la commission de déontologie a été saisie. L'administration hospitalière et la commission de déontologie refuse mon cumul d'activité sous prétexte de concurrence vis à vis de l'hôpital qui a son centre de formation. Que faire? Quelle concurrence peut exister entre une activité d'infirmier et administrateur d'une société de formation? Avez vous des solutions à me proposer? Merci d'avance.